

**CARNET DE COMPÉTENCES DU BLOC 1 -
Animer, encadrer et enseigner des activités de
tourisme équestre et d'équitation**

BLOC 1 : « CARNET DE COMPÉTENCES ENSEIGNEMENT ANIMATION ÉQUITATION »

Date :

Nom de l'évaluateur :

Nom du stagiaire :

COMPOSITION DU GROUPE	
Cavaliers	
Age	
Nombre	
Niveau	
Cavalerie	
Catégorie	

OBJECTIF DE LA SÉANCE

Fondamental dominant :

ENTRETIEN BILAN DE LA SÉANCE

Faire un bilan en fin de séance :

Identification des cavaliers et de leurs actions :

Intégration de la séance dans une progression logique :

Compétences observées par l'évaluateur pour une progression de l'élève/stagiaire :

D'ÉQUITATION

COMPORTEMENTS ATTENDUS / OBSERVES	+ ou -
Comportement du stagiaire enseignant	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Attitude générale <input type="checkbox"/> Dynamisme <input type="checkbox"/> Portance de la voix, vocabulaire <input type="checkbox"/> Adaptation au public <input type="checkbox"/> Échanges favorisés <input type="checkbox"/> Positionnement dans l'espace en fonction des dispositifs 	
Montoir	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Adaptation des équidés au public et à l'objectif de séance <input type="checkbox"/> Situations adaptées au public et aux équidés 	
Sécurité, gestion du temps	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sécurité passive et active assurée <input type="checkbox"/> Aménagements du milieu sécuritaire et pertinent <input type="checkbox"/> Gestion personnalisée de l'effort des cavaliers et des équidés. Bien-être animal encouragé et pris en compte <input type="checkbox"/> Gestion du temps 	
Objectif pédagogique de la séance	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'objectif est atteint par la majorité des cavaliers <input type="checkbox"/> Lien et cohérence avec le projet pédagogique <input type="checkbox"/> Les consignes sont claires et précises <input type="checkbox"/> La détente est en cohérence avec l'objectif de la séance <input type="checkbox"/> Le corps de la séance répond à l'objectif <input type="checkbox"/> Les corrections apportées favorisent les améliorations techniques <input type="checkbox"/> Le vocabulaire technique est adapté au public présent <input type="checkbox"/> Savoir adapter sa pédagogie en fonction des actions observées <input type="checkbox"/> Savoir analyser sa séance 	
COMMENTAIRES	

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

COMPORTEMENTS ATTENDUS / OBSERVES	+ ou -
<i>Observer et participer</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Observe et décrit les différents publics : leurs comportements, leurs besoins, etc. <input type="checkbox"/> Observe et analyse les séances d'animation. <input type="checkbox"/> Participe à la préparation matérielle des séances. <input type="checkbox"/> Participe à l'encadrement des publics dans l'avant et l'après séance en adaptant ses savoirs aux publics. <input type="checkbox"/> Assure la sécurité des publics dans l'avant et l'après séance. 	
<i>Participe, conçoit, conduit</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Conçoit 9 séances adaptées aux publics, en formalise la conception et la préparation. <input type="checkbox"/> Conçoit des ateliers d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. <input type="checkbox"/> Conduit les séances et les différentes activités et évalue sa pratique <input type="checkbox"/> Gère la difficulté des exercices et l'adapte aux objectifs, au niveau et aux attentes des cavaliers <input type="checkbox"/> Pour chaque activité suivie et conduite, analyse les approches pédagogiques utilisées et leur pertinence par rapport aux objectifs de la séance et au regard des exigences réglementaires <input type="checkbox"/> Assure la sécurité des publics avant, pendant et après la séance. 	
<i>Conçoit, conduit des séances de perfectionnement d'équitation</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise le plan de formation des cavaliers dans un objectif d'équitation <input type="checkbox"/> Apporte ses connaissances et savoir-faire approfondis dans l'objectif du perfectionnement technique des cavaliers <input type="checkbox"/> Conduit des séances de perfectionnement en équitation au sein d'une progression pédagogique cohérente <input type="checkbox"/> Évalue les actions mises en place <input type="checkbox"/> Utilise différentes méthodes pédagogiques <input type="checkbox"/> Formalise plusieurs séances adaptées à la progression pédagogique. <input type="checkbox"/> Évalue et régule sa pratique <input type="checkbox"/> Pour chaque activité suivie et conduite, analyse les exigences réglementaires, les approches pédagogiques utilisées et leur pertinence par rapport aux objectifs de la séance 	
COMMENTAIRES	

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

COMPORTEMENTS OBSERVES ATTENDUS	+ ou -
<i>Organise une randonnée tourisme équestre</i>	
<p><input type="checkbox"/> Prépare une randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Définit un itinéraire (durée, difficultés, intérêts et pertinence vis-à-vis du public) <input type="checkbox"/> Définit les contraintes environnementales et météorologiques <input type="checkbox"/> Prévoit les modalités d'intendance <input type="checkbox"/> Envisage les moyens humains, équins et matériels <input type="checkbox"/> Prévoit un programme d'animation <input type="checkbox"/> Définit le budget de la randonnée <input type="checkbox"/> Prévoit les formalités administratives <input type="checkbox"/> Assure la promotion d'une randonnée équestre dans le cadre de la structure. <input type="checkbox"/> Informe les cavaliers sur le déroulement de la randonnée 	
<i>Conduit et analyse une randonnée tourisme équestre</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sélectionne et attribue les chevaux <input type="checkbox"/> Vérifie le matériel <input type="checkbox"/> Conduit une randonnée dans le cadre de la structure <input type="checkbox"/> Donne aux cavaliers les consignes relatives à la sécurité et à l'exécution de l'activité <input type="checkbox"/> Donne les consignes relatives à la circulation des cavaliers <input type="checkbox"/> Crée des situations d'animation d'extérieur dans la perspective d'une meilleure découverte et protection des milieux naturels traversés <input type="checkbox"/> Assure la sécurité des personnes et des équidés <input type="checkbox"/> Assure la dynamique de groupe <input type="checkbox"/> Adapte son action aux comportements et aptitudes des cavaliers et des chevaux <input type="checkbox"/> Adapte son action en fonction des aléas du terrain. <input type="checkbox"/> Organise des haltes et arrêts éventuels <input type="checkbox"/> Établit une ligne d'attache <input type="checkbox"/> Est capable d'assurer le dépannage en maréchalerie et bourrellerie 	
COMMENTAIRES	

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

BLOC 1 - MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE VALIDATION DE L'ÉPREUVE - DOSSIER PÉDAGOGIQUE

CONDITIONS D'ÉVALUATION :

L'évaluation est réalisée par la production d'un dossier pédagogique par le candidat, envoyé au jury évaluateur 15 jours avant l'entretien oral.

Déroulement de l'entretien oral d'une durée maximum de 15 minutes.

Le jury choisi l'une des 9 fiches.

Le candidat expose et justifie ses choix pédagogiques au regard du public visé par cette fiche et le jury évaluateur demandent au candidat toutes les précisions qu'il juge nécessaire, par des questions ouvertes.

LE DOSSIER :

Rédaction d'un dossier pédagogique constitué pendant la formation, présentant les modalités de préparation et de mise en place d'une activité d'initiation, d'animation et de perfectionnement pour un groupe, dont le public sera à déterminer par le candidat (scolaires, public à besoins spécifiques, stage découverte...).

Chaque séance est d'une durée maximale d'une heure.

Le dossier doit comporter :

- Une présentation du candidat
- Un travail sur les différentes pédagogies utilisées et sur les différents publics rencontrés en tourisme équestre
- 9 fiches pédagogiques (3 d'initiation, 3 d'animation et 3 de perfectionnement) selon les 3 fondamentaux

Pour chaque fondamental visé, réaliser une fiche pour le niveau initiation, animation et perfectionnement ayant pour objectif de préparer à l'autonomie et/ou le voyage à cheval

Les fiches pédagogiques comprennent :

- L'objectif de la séance (à positionner selon la progression des cavaliers : découverte, renforcement, perfectionnement)
- Le lieu d'évolution des cavaliers et le matériel utilisé (barres, plots, balles...)
- Le déroulement chronologique de la séance
- Les observables (c'est-à-dire les moyens de vérification de la réussite de l'exercice proposé)

À l'issue de l'épreuve, le jury évaluateur donne un avis favorable ou défavorable pour l'ensemble de l'épreuve. Lorsque le résultat du bloc s'avère « défavorable », le jury évaluateurs doit obligatoirement justifier et notifier cette décision.

Le jury évaluateur est composé d'un évaluateur salarié et d'un évaluateur employeur.

Ils sont obligatoirement titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 qui doit figurer soit aux arrêtés de droits acquis, soit dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport permettant l'enseignement des activités équestres.

Ils disposent d'une expérience professionnelle pédagogique et d'encadrement des activités de tourisme équestre et d'équitation de 2 ans minimum.

Les formateurs et les tuteurs ne peuvent être évaluateurs.

Le centre de formation propose une date d'évaluation et un jury évaluateur paritaire à sa CPRE-EE deux mois avant la date prévue de l'épreuve.

Le centre de formation convoque les évaluateurs et leurs frais de déplacement sont à la charge du centre de formation.

Le jury évaluateur doit remplir une seule grille d'évaluation par candidat.

Le centre de formation transmet la grille d'évaluation du candidat à sa CPRE-EE dans la semaine suivant l'épreuve et la CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le livret du candidat sur le site www.cpne-ee.org.

BLOC 1 / GRILLE 1.1 - GRILLE D'ÉVALUATION DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	
<p>Adapter les exercices proposés au profil des publics visés et à leur niveau.</p> <p>Construire le déroulement de séances d'enseignement afin de garantir la progression technique par une bonne compréhension et assimilation des objectifs de la séance.</p>	<p>Le candidat expose au sein du dossier sa démarche de conception de séance en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prenant en compte le niveau des cavaliers, leurs caractéristiques (âge, gabarit, motivation), et choisit une cavalerie adaptée à ces besoins - Proposant une progression des mises en situation pédagogiques cohérente, adaptée au niveau d'implication des participants - Prévoyant des mises en situation pédagogiques sollicitant la participation active des cavaliers (aménagement du milieu, pédagogie ludique, ...) - Lors de l'entretien oral le candidat démontre sa connaissance des publics visés et l'adaptation des exercices proposés. 	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Les compétences observées autour de la sécurité doivent être obligatoirement favorables pour l'obtention de l'épreuve</p>

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

CONDITIONS D'ÉVALUATION :

Les compétences observées autour de la sécurité sont celles indiquées en gras.

L'évaluation se fait en situation, chez le formateur ou chez le tuteur du candidat. Le formateur (ou le tuteur) doit être présent.

Le candidat est évalué en condition réelle. Les stagiaires en formation ne sont pas considérés comme des cavaliers pouvant servir de public lors de l'évaluation.

L'évaluation est constituée d'une séance d'une heure et à l'issue d'un entretien d'une durée de 10 minutes.

La séance comprend l'accueil des cavaliers, la préparation des équidés, l'aménagement de l'espace où se déroule la séance. L'évaluation se termine après l'accompagnement des cavaliers à la fin de la séance.

La séance est obligatoirement une reprise collective de 4 à 8 cavaliers. Les cavaliers sont d'un niveau galop 4 maximum. La séance doit être une animation équestre, le candidat doit donc utiliser une pédagogie active et ludique adaptée à l'âge des pratiquants.

La séance est d'une durée maximale d'une heure.

Le candidat tire au sort, soit une animation équestre en milieu fermé ou semi-ouvert, soit une animation promenade équestre. Le candidat tire au sort son animation au moins un mois avant l'évaluation.

La séance d'animation équestre en milieu fermé ou semi-ouvert se déroule dans un lieu sécurisé.

La séance d'animation promenade équestre se déroule en extérieur. Dans ce cas, l'itinéraire de la promenade devra être connu et le candidat aura lui-même préalablement reconnu son itinéraire. Au moins un évaluateur devra accompagner le candidat lors de la promenade. Le jury évaluateur désignent en son sein qui sera l'évaluateur terrain de l'épreuve.

Le jour de l'évaluation de la séance d'animation équestre, le jury évaluateur choisi un thème de séance et les publics visés.

Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer sa séance comprenant la rédaction d'une fiche de présentation de séance :

- L'objectif de la séance (en fonction de la progression des cavaliers : découverte, renforcement...)
- Une brève description du public (nombre, âge, niveau)
- Une brève description de la cavalerie (nombre, niveau, harnachements particuliers)
- L'itinéraire et ses particularités ou le lieu d'évolution des cavaliers et le matériel utilisé (barres, plots, balles...)
- La progression au sein de la séance ou de l'itinéraire (objectifs intermédiaires)
- Les observables (c'est-à-dire les moyens de vérification de la réussite de l'exercice proposé)

(Cette fiche sera à remettre au jury évaluateur avant le déroulement de sa mise en situation.)

La séance est suivie d'un entretien avec le jury évaluateur d'une durée maximale de 10 minutes.

À l'issue de l'épreuve, le jury évaluateur donne un avis favorable ou défavorable pour l'ensemble de l'épreuve. Lorsque le résultat du bloc s'avère « défavorable », le jury évaluateurs doit obligatoirement justifier et notifier cette décision.

Le jury évaluateur est composé d'un évaluateur salarié et d'un évaluateur employeur.

Ils sont obligatoirement titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 qui doit figurer soit aux arrêtés de droits acquis, soit dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport permettant l'enseignement des activités équestres.

Ils disposent d'une expérience professionnelle pédagogique et d'encadrement des activités de tourisme équestre et d'équitation de 2 ans minimum.

Les formateurs et les tuteurs ne peuvent être évaluateurs.

Le centre de formation propose une date d'évaluation et un jury évaluateur paritaire à sa CPRE-EE deux mois avant la date prévue de l'épreuve.

Le centre de formation convoque les évaluateurs et leurs frais de déplacement sont à la charge du centre de formation.

Le jury évaluateur doit remplir une seule grille d'évaluation par candidat.

Le centre de formation transmet la grille d'évaluation du candidat à sa CPRE-EE dans la semaine suivant l'épreuve et la CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le livret du candidat sur le site www.cpne-ee.org.

BLOC 1 / GRILLE 1.2 - GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE SÉANCE D'ANIMATION

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	
<p>Contrôler l'équipement et la préparation des cavaliers et des équidés en veillant au respect des règles et des normes de sécurité, afin de garantir le bon déroulement de la séance d'équitation et le bien-être des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il contrôle l'état de l'équipement des équidés afin de garantir la sécurité et d'observer les règles du bien-être, et s'assure que la cavalerie est correctement attribuée - Il s'assure que les cavaliers ont un équipement adapté à la pratique, et respectant les normes de sécurité - Il contrôle la sécurisation des aires d'évolution 	
<p>Conduire la séance d'enseignement, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en l'adaptant aux conditions de déroulement afin de garantir la progression et la sécurité des participants, et le bien-être des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il présente le thème de la séance et les objectifs afin de s'assurer de la bonne compréhension et de l'adhésion des participants - Il propose un enchaînement de mises en situation qui respecte une progression technique cohérente - Il utilise des dispositifs pédagogiques qui favorisent l'apprentissage et la réussite des participants - Il rythme sa séance avec des temps de retour au calme afin de veiller au bien-être des équidés et à la gestion de l'effort - Il indique et corrige les participants sur la bonne posture, la bonne conduite et les bons gestes à observer, sans ambiguïté du respect individuel - Il emploie un vocabulaire technique adapté à l'apprentissage et aux capacités du public - Il adapte sa démarche pédagogique au regard des publics visés - Il adapte sa séance en fonction des besoins pour garantir la sécurité comme la progression technique - Il recueille en fin de séance la satisfaction et le ressenti des participants, en relevant les points forts et les points faibles appréciés par ces derniers 	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p>
<p>Évaluer la séance a posteriori, en analysant les réussites comme les difficultés rencontrées afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'adapter le déroulement des séances suivantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il relève les points forts et les points faibles exprimés par les cavaliers - Il analyse les conditions de déroulement de la séance, et positionne l'implication de son action - Il propose des solutions correctives aux difficultés rencontrées 	<p>Les compétences observées autour de la sécurité « en gras » doivent être obligatoirement favorables pour l'obtention de l'épreuve</p>

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

CONDITIONS D'ÉVALUATION :

Les compétences observées autour de la sécurité sont celles indiquées en gras.

L'évaluation se fait en situation, chez le formateur ou chez le tuteur du candidat. Le formateur (ou le tuteur) doit être présent. Le candidat est évalué en condition réelle.

L'évaluation est constituée d'une séance d'une heure et à l'issue d'un entretien d'une durée de 10 minutes.

La séance de perfectionnement équestre se déroule en milieu fermé ou semi-ouvert dans un lieu sécurisé.

La séance comprend l'accueil des cavaliers, la préparation des équadés et l'aménagement de l'espace où se déroule la séance. L'évaluation se termine après l'accompagnement des cavaliers à la fin de la séance.

La séance est une reprise collective de 8 cavaliers maximum. Les cavaliers sont au minimum d'un niveau galop 5.

La séance doit être un perfectionnement équestre, le candidat doit donc utiliser une pédagogie permettant la réussite et la progression technique des cavaliers.

La séance est d'une durée maximale d'une heure.

Le jour de l'évaluation, le candidat doit présenter au jury un ensemble de fiches de déroulement de séances constitutif du plan de formation lié à la progression des cavaliers encadrés. Cet ensemble comporte un minimum de 12 fiches, minimum 6 sur un thème « travail sur le plat » et minimum 6 sur un thème « parcours en terrain varié ».

Chaque fiche est constituée de :

- L'objectif de la séance
- La place de la séance dans le plan de formation des cavaliers
- Une brève description du public (nombre, âge, niveau)
- Une brève description de la cavalerie (nombre, niveau, harnachements particuliers)
- Le lieu d'évolution des cavaliers et le matériel utilisé (barres, plots...)
- Le déroulement chronologique de la séance : la séance est découpée en plusieurs phases présentant pour chacune une mise en situation, c'est-à-dire un dispositif et des consignes de réalisation.
- Les observables (c'est-à-dire les moyens de vérification de la réussite de l'exercice proposé)

Les évaluateurs choisissent parmi toutes les fiches présentées par le candidat la séance qui sera réalisée pour l'évaluation.

La séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée maximale de 10 minutes.

À l'issue de l'épreuve, le jury évaluateur donne un avis favorable ou défavorable pour l'ensemble de l'épreuve. Lorsque le résultat du bloc s'avère « défavorable », le jury évaluateurs doit obligatoirement justifier et notifier cette décision.

Le jury évaluateur est composé d'un évaluateur salarié et d'un évaluateur employeur.

Ils sont obligatoirement titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 qui doit figurer soit aux arrêtés de droits acquis, soit dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport permettant l'enseignement des activités équestres.

Ils disposent d'une expérience professionnelle pédagogique et d'encadrement des activités de tourisme équestre et d'équitation de 2 ans minimum.

Les formateurs et les tuteurs ne peuvent être évaluateurs.

Le centre de formation propose une date d'évaluation et un jury évaluateur paritaire à sa CPRE-EE deux mois avant la date prévue de l'épreuve.

Le centre de formation convoque les évaluateurs et leurs frais de déplacement sont à la charge du centre de formation.

Le jury évaluateur doit remplir une seule grille d'évaluation par candidat.

Le centre de formation transmet la grille d'évaluation du candidat à sa CPRE-EE dans la semaine suivant l'épreuve et la CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le livret du candidat sur le site www.cpne-ee.org.

BLOC 1 / GRILLE 1.3 - GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE PERFECTIONNEMENT

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	
<p>Contrôler l'équipement et la préparation des cavaliers et des équidés en veillant au respect des règles et des normes de sécurité, afin de garantir le bon déroulement de la séance d'équitation et le bien-être des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il contrôle l'état de l'équipement des équidés afin de garantir la sécurité et d'observer les règles du bien-être, et s'assure que la cavalerie est correctement attribuée - Il s'assure que les cavaliers ont un équipement adapté à la pratique, et respectant les normes de sécurité - Il contrôle la sécurisation des aires d'évolution 	
<p>Conduire la séance d'enseignement, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en l'adaptant aux conditions de déroulement afin de garantir la progression et la sécurité des participants, et le bien-être des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il présente le thème de la séance et les objectifs afin de s'assurer de la bonne compréhension et de l'adhésion des participants - Il propose un enchaînement de mises en situation qui respecte une progression technique cohérente - Il utilise des dispositifs pédagogiques qui favorisent l'apprentissage et la réussite des participants - Il rythme sa séance avec des temps de retour au calme afin de veiller au bien-être des équidés et à la gestion de l'effort - Il indique et corrige les participants sur la bonne posture, la bonne conduite et les bons gestes à observer, sans ambiguïté du respect individuel - Il emploie un vocabulaire technique adapté à l'apprentissage et aux capacités du public - Il adapte sa démarche pédagogique au regard des publics visés - Il adapte sa séance en fonction des besoins pour garantir la sécurité comme la progression technique - Il recueille en fin de séance la satisfaction et le ressenti des participants, en relevant les points forts et les points faibles appréciés par ces derniers 	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p>
<p>Évaluer la séance a posteriori, en analysant les réussites comme les difficultés rencontrées afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'adapter le déroulement des séances suivantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il relève les points forts et les points faibles exprimés par les cavaliers - Il analyse les conditions de déroulement de la séance, et positionne l'implication de son action - Il propose des solutions correctives aux difficultés rencontrées 	<p>Les compétences observées autour de la sécurité « en gras » doivent être obligatoirement favorables pour l'obtention de l'épreuve</p>

Nom, prénom, qualité et signature des évaluateurs

**BLOC 1 - MODALITÉS
D'ORGANISATION ET DE
VALIDATION DE L'ÉPREUVE -
RANDONNÉE ÉQUESTRE**

Épreuve réalisée en 3 parties suivies d'un entretien avec le jury :

- 1 - Réalisation d'un dossier préparatoire à la randonnée équestre d'une quinzaine de pages.
- 2 - Le candidat doit encadrer et animer en sécurité un groupe de 4 à 8 pratiquants, clients de la structure d'accueil, à l'aise aux trois allures, dans le cadre d'une randonnée équestre itinérante avec découchés de trois jours minimum (deux nuitées dans des gîtes différents).
- 3 - Réalisation et présentation orale d'un dossier de compte rendu d'une dizaine de pages.

Les compétences observées autour de la sécurité sont celles indiquées en gras.

1- Dossier de préparation

Élaboration d'un dossier préparatoire d'une quinzaine de pages constitué pendant la formation, présentant les modalités de préparation et de mise en place de la randonnée équestre itinérante support d'évaluation du bloc 1. Ce dossier sera remis aux évaluateurs un mois avant la date de la randonnée. Si le jury évaluateur constate des risques sécuritaires, il se réserve le droit de demander toutes modifications nécessaires.

Le dossier doit comporter :

- la présentation du candidat
- la présentation de la structure support de l'épreuve
- les particularités de la randonnée
- la conception de la randonnée :
 - présentation de la région, du lieu de la randonnée
 - thème choisi (nature, histoire, architecture, intérêt touristique, culturel...)
 - choix des itinéraires et des étapes, les animations
 - contacts pris, organisation des réservations
 - calcul du prix de vente de la randonnée
- l'organisation de la randonnée :
 - étapes - gîtes - organisation pour les cavaliers, restauration, type d'hébergement
 - type d'intendance – organisation
 - lieu et organisation des haltes midi, pique-nique – restaurant – attache et soins des chevaux
 - organisation des soins et alimentation, abreuvement des équidés, lieu d'hébergement
 - horaires prévus des départs et arrivées aux différentes haltes midi et soir des jours de la randonnée
 - itinéraire suivi, nombre de km, points topographiques délicats ou remarquables de la randonnée,
 - les participants prévus (prévision, nombre, profil, âges, niveau équestre...)
 - la cavalerie (prévision) type, race, âge, N° SIRE...
 - le matériel (type de selles, bagages, trousse de secours, maréchalerie...)
 - prévoir l'organisation de la participation de l'expert - transport et retour de l'expert

- et de son cheval - son acheminement, rapatriement...
- les points sur le respect de la réglementation en vigueur
 - circulation à cheval - respect des différents codes
 - respect de la réglementation sanitaire – identification – vaccination...
 - les assurances
 - autorisations parentales
- les points liés à la sécurité :
 - sur l'itinéraire : identifier les zones à risque (traversées de route, dénivelés importants ...)
 - précautions et dispositions à mettre en œuvre
 - explications sur les procédures en cas d'accident
 - numéros de téléphones utiles, coordonnées des gîtes...
- la promotion :
 - les moyens de promotion : affiche....
 - la recherche de clientèle
- les animations prévues lors des journées et des soirées
 - curiosités naturelles
 - architecture
 - histoire- petites histoires- visites
 - faune – flore
 - divers ...
- le budget prévisionnel mentionnant toutes les dépenses et les recettes occasionnées par ces journées
 - recettes
 - dépenses :
 - frais d'utilisation des chevaux – en donnant les éléments sur le calcul du prix
 - gîte, restauration, intendance
 - salaires, charges
 - frais relatif à la participation du jury (ou de l'expert)

2- Évaluation de la randonnée

Réalisation d'une randonnée itinérante de 3 jours et 2 nuits avec découché

Le jury désigne l'un de ses membres pour évaluer le candidat sur la partie randonnée de l'épreuve. En cas d'indisponibilité de l'un des évaluateurs, ces derniers peuvent désigner un expert (d'un banc salarié ou employeur) qui participera à la randonnée. Cet expert doit être validé par la CPRE-EE et ou CPNE-EE.

Il participe à cheval à la randonnée équestre et doit être obligatoirement présent 24h au minimum - soit 1 journée - 1 soirée - 1 nuitée. Il ne devra faire aucun commentaire au candidat durant l'épreuve.

L'évaluation se fait en situation réelle, l'entreprise de tourisme équestre du formateur ou du tuteur du candidat est support de l'épreuve. Le formateur (ou le tuteur) n'est pas obligatoirement présent à cheval.

Le candidat est évalué en conditions réelles dans le cadre d'une randonnée équestre itinérante avec découché de trois jours minimum (deux nuitées) avec un groupe de 4 à 8 clients, à l'aise aux trois allures. Les stagiaires en formation ne sont pas considérés comme des cavaliers pouvant servir de public lors de l'évaluation.

Le candidat doit avoir préparé et reconnu suffisamment son itinéraire pour ne pas avoir de problème d'orientation et évaluer les risques potentiels pour ainsi être disponible pour gérer et animer son groupe. L'évaluateur lors de cette randonnée, doit constater que le candidat est l'animateur, qu'il encadre, anime et gère en toute sécurité les cavaliers et les équidés dans le respect de l'environnement naturel et humain.

L'évaluation commence :

- dès l'accueil des cavaliers (si premier jour de randonnée)
- ou dès la préparation des équidés et de l'équipement en matériel spécifique (si autre jour)

Et comprendra l'animation de la randonnée, les haltes de midi et soir et le rangement du matériel, les soins des équidés, l'organisation de l'installation des chevaux, des cavaliers dans l'hébergement et l'animation de la soirée.

3- Dossier de compte rendu et présentation oral

Élaboration et présentation d'un compte rendu écrit d'une dizaine de pages faisant le bilan de la mise en situation professionnelle de randonnée.

Le compte rendu doit être envoyé au jury évaluateur au plus tard 15 jours après la fin de la randonnée.

Le jury évaluateur dispose de 8 jours pour lire le dossier. À l'issue de ce délai, l'entretien oral se déroulera dans les 15 jours.

Le dossier comprend les éléments suivants :

- o Un point sur l'organisation finale, les différences entre le prévisionnel et l'organisation définitive de cette randonnée
 - Liste définitive des cavaliers ayant participé et infos diverses les concernant
 - Liste effective des équidés et infos diverses les concernant
 - Gîte, intendance, Tous éléments modifiés sont commentés
- o Les adaptations si nécessaires du circuit ...
- o Un récit de la randonnée, anecdotes, faits divers...
- o Les problèmes rencontrés et comment ils ont été résolus
- o L'évaluation de sa prestation
- o Les éléments de mesure de la satisfaction des clients
- o Les souvenirs – photos ...
- o Le bilan financier réel de la randonnée et commentaire sur ce bilan
- o Les points à améliorer

L'entretien avec le jury évaluateur est d'une durée maximale de 10 minutes.

À l'issue de l'épreuve, le jury évaluateur donne un avis favorable ou défavorable pour l'ensemble de l'épreuve.

Lorsque le résultat du bloc s'avère « défavorable », le jury évaluateurs doit obligatoirement justifier et notifier cette décision.

Le jury évaluateur est composé d'un évaluateur salarié et d'un évaluateur employeur.

Ils sont obligatoirement titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 qui doit figurer soit aux arrêtés de droits acquis, soit dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport permettant l'enseignement des activités équestres.

Ils disposent d'une expérience professionnelle pédagogique et d'encadrement des activités de tourisme équestre et d'équitation de 2 ans minimum.

Les formateurs et les tuteurs ne peuvent être évaluateurs.

Le centre de formation propose une date d'évaluation et un jury évaluateur paritaire à sa CPRE-EE deux mois avant la date prévue de l'épreuve.

Le centre de formation convoque les évaluateurs et leurs frais de déplacement sont à la charge du centre de formation.

Le jury évaluateur doit remplir une seule grille d'évaluation par candidat.

Le centre de formation transmet la grille d'évaluation du candidat à sa CPRE-EE dans la semaine suivant l'épreuve et la CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le livret du candidat sur le site www.cpne-ee.org.

BLOC 1 / GRILLE 4.2 - GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE - REALISATION DE LA RANDONNEE

Compétences évaluées

Critères d'évaluation

Contrôler chaque jour avant le départ les conditions de la randonnée en fonction du niveau de condition physique des cavaliers, de l'état de santé et de bien-être de la cavalerie, et de l'état du matériel et des équipements, et y apporter si besoin les adaptations nécessaires afin de garantir le bon déroulement de l'activité.

Chaque jour, avant le départ, le candidat contrôle les points clés conditionnant le bon déroulement de l'activité (sécurité et agrément) :

- si les conditions climatiques restent adaptées
- si les cavaliers gardent une condition physique suffisante (fatigue)
- si la cavalerie est en condition suffisante (santé, bien-être)
- si le matériel et les équipements restent adaptés et opérationnels

En fonction de ses observations, le candidat pourra adapter les conditions de déroulement de l'activité :

- en réattribuant la cavalerie,
- en modifiant l'itinéraire
- en modifiant les conditions de déroulement (horaires, durée, ...)
- en modifiant le matériel et les équipements

Favorable

Encadrer une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours **en adaptant les dispositions de sécurité nécessaires en cas de besoins**, en assurant la sécurité des cavaliers, des équidés et des tiers et l'agrément pour les cavaliers, sur l'itinéraire ainsi que pour l'alimentation et l'hébergement et le bien-être pour la cavalerie sur l'itinéraire et lors des haltes.

Le candidat encadre une randonnée en itinérance sur plusieurs jours en adaptant les dispositions de sécurité nécessaires en cas de besoins :

- Il assure le suivi de l'itinéraire
- Il met en œuvre et en faisant respecter les règles d'hygiène et de sécurité aux cavaliers y compris en cas d'incidents, d'accidents
- Il apporte les conseils et les enseignements techniques
- Il tient compte des capacités physiques et techniques des cavaliers,
- Il assure l'agrément pour les cavaliers, sur l'itinéraire ainsi que pour l'alimentation et l'hébergement en préservant l'intimité du cavalier et évitant toute ambiguïté d'interprétation
- Il anime l'itinéraire grâce aux spécificités du parcours par la valorisation de ses aspects touristiques, environnementaux ou culturels patrimoniaux
- Il assure le bien-être de la cavalerie sur l'itinéraire par le choix des allures avec cohérence, en lien avec l'effort fourni et ses conditions d'hébergement et d'alimentation

Défavorable

Les compétences observées autour de la sécurité doivent être obligatoirement favorables pour l'obtention de l'épreuve

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

BLOC 1 / GRILLE 4.3 - GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE - COMPTE RENDU ET ENTRETIEN

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	
<p>Évaluer la randonnée a posteriori, en analysant les éléments positifs comme les difficultés rencontrées, afin d'améliorer les méthodes d'encadrement, l'organisation et le rythme de déroulement de l'activité.</p>	<p>Le candidat analyse son action dans une démarche d'amélioration continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il recueille la satisfaction et le ressenti des participants - Il évalue l'état de la cavalerie - Il identifie et analysant les difficultés rencontrées - Il propose des solutions correctives pertinentes - Il rend compte à sa hiérarchie des conditions de déroulement de la randonnée - Il analyse les atouts et les contraintes de l'activité, notamment les écarts entre le budget prévisionnel et le bilan financier effectif 	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Les compétences observées autour de la sécurité doivent être obligatoirement favorables pour l'obtention de l'épreuve</p>

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

Nom et prénom du candidat _____

Date de l'épreuve _____

Région _____

Numéro du livret _____

Lieu de l'épreuve _____

Centre de formation _____

RÉCAPITULATIF DE L'ÉPREUVE RANDONNÉE DU CQP ORE

	ACQUIS	NON-ACQUIS
DOSSIER DE PREPARATION		
RANDONNÉE		
DOSSIER DE COMPTE RENDU ET PRESENTATION ORALE		

ACQUIS

NON-ACQUIS

Justifier :

.....

.....

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury :